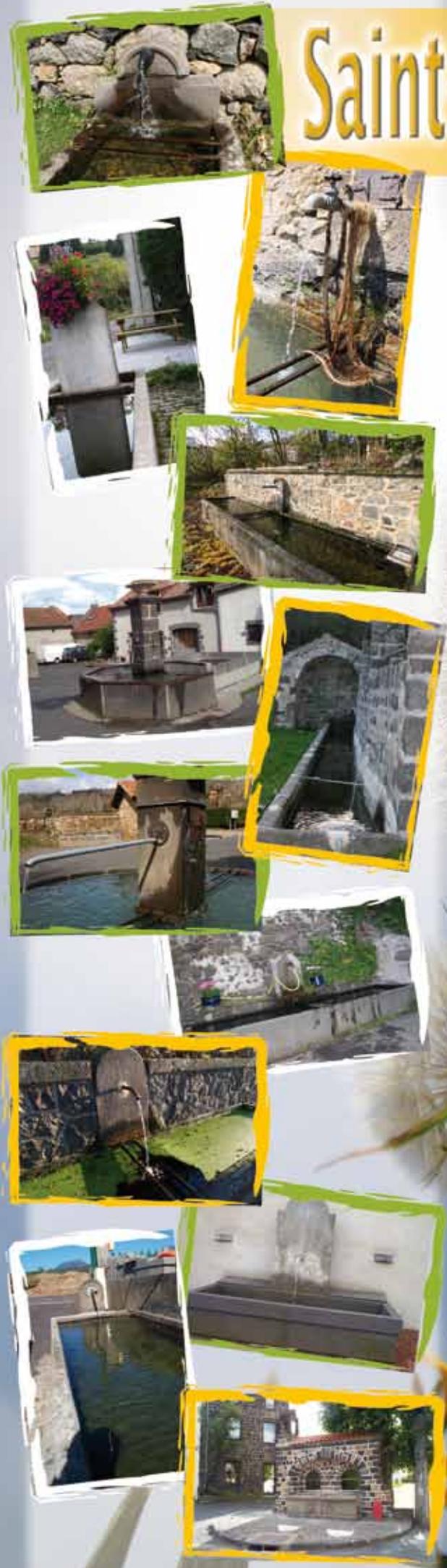


Saint-Genès-Champanelle



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

.....page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD pages 4 et 5

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPALpage 6

NÉCROLOGIEpage 6

ÉCONOMIE ET FINANCES

UNE NOUVELLE RÉPARTITION DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIÈRES.....page 7

BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2012..... pages 7 et 8

BUDGET PRIMITIF EAU 2012.....page 9

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2012..... pages 9 et 10

BUDGET PRIMITIF USINE RELAIS 2012.....page 10

ACTUALITÉS

URBANISMEpage 11

AGENDA 21..... pages 12 et 13

- Label "Agenda 21 local France" pour notre commune
- Les Agendas 21 locaux en France
- Le CEP Conseil en Energie Partagée
- Semaine 21

ÉLECTIONS - VOTE PAR PROCURATIONpage 14

MOT DU GARDE CHAMPÊTRE pages 14 et 15

- Radar pédagogique
- Compteurs d'eau
- Bilan gendarmerie
- Stationnement
- Balayage des rues

ACQUISITION DE DÉFIBRILLATEURS.....page 15

MÉDAILLES COMMUNALES ET MÉDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSpage 16

ORDRE DU MÉRITE : EVELYNE LAQUITpage 16

CULTURE pages 17 et 18

- Concours de photographies 2012
- Exposition "Images et Regards d'Ailleurs"
- Assemblée générale de l'ORACLE

GROUPE SCOLAIRE "LES VOLCANS"page 19

INRA

.....page 19

CLERMONT COMMUNAUTÉ

BUDGET PRIMITIF 2012page 20

MÉDIATHÈQUE CHAMFORT/CCAS.....page 20

NOUVELLE CARTE DE LECTEUR DANS LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNAUTAIRESpage 21

VIE ASSOCIATIVE

AUVERGNE MAINPAT TIBETpage 21

RUGBY CRÉATION ÉQUIPE FÉMININE.....page 21

LES ENFANTS AVANT TOUTpage 21

COMITÉ DE JUMELAGE.....page 22

SAPEURS POMPIERS RETRAITÉS.....page 22

- Repas annuel
- Découverte du Parc Régional du Queyras

OFFICE CHAMPANELLOIS.....page 23

ESPOIR ET SOLIDARITÉpage 23

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-GENÈS-CHAMPANELLEpage 23

LE COMITÉ DES FÊTES DE THEIX.....page 23

PÉTANQUEpage 24

VIF SUCCÈS POUR "LES PANIERS CHAMPANELLOIS"page 24

A VOTRE SERVICE

..... pages 25 et 26

Photos de couverture : Quelques fontaines de nos douze villages

**REMERCIEMENTS AUX ANNONCEURS PUBLICITAIRES
PENSEZ À LES CONSULTER ET A LES SOLLICITER POUR VOS BESOINS**

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Régie publicitaire : Ets Drouin – Tél. 04 73 26 44 50
Réalisation – Impression : Imprimerie des Dômes – Tél. 04 73 15 09 70
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.



LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,



L'actualité est très largement dominée par les prochaines échéances électorales, fondamentales pour l'avenir de notre pays. La présidentielle du 22 avril et du 6 mai, les élections législatives qui suivront les 10 et 17 juin vont permettre de dessiner un nouveau paysage politique et choisir ceux qui nous représenteront au plus haut niveau pour les cinq années à venir. Aussi est-il important que chacun se mobilise pour venir exprimer clairement son choix, dans le respect de ceux qui ne pensent pas comme lui, mais avec la ferme volonté de faire triompher les valeurs auxquelles il croit. Aussi je vous invite toutes et tous à venir voter massivement lors de ces quatre dimanches de printemps car une démocratie vivante mérite bien qu'on lui consacre un peu de temps.

Même si ces échéances sont essentielles et occupent largement notre esprit, elles ne doivent pas cependant nous faire oublier la gestion au quotidien de notre commune dont l'avenir dépend à la fois des grands choix effectués dans le cadre de la politique nationale et de l'action locale qui doit être en permanence attentive aux aspirations des citoyens. C'est encore plus vrai en cette période où s'élaborent les grands choix budgétaires des communes et

des communautés de communes pour l'année en cours.

Ainsi Clermont Communauté a fixé les grands axes de son développement en votant son budget primitif le 9 mars dernier. Les principaux éléments de ce budget vous sont présentés dans notre bulletin et ils témoignent des choix qui ont été effectués pour permettre à notre agglomération de jouer pleinement son rôle autour de sa capitale régionale mais sans négliger pour autant l'ensemble du territoire.

De son côté le Conseil municipal a adopté ses différents budgets primitifs à l'unanimité lors de sa séance du 29 mars. Une évolution modérée de la fiscalité a permis, malgré un contexte général difficile, de dégager les ressources nécessaires pour continuer le développement harmonieux et efficace de notre commune tout en s'appuyant sur un recours raisonnable à l'emprunt et sur des demandes de subventions dont on peut espérer que nos partenaires seront en mesure de les honorer.

Vous pourrez découvrir un article plus détaillé où l'adjoint aux finances, **Yves Chauvet**, vous présente avec la plus grande clarté possible les données majeures qui vont structurer notre action au cours des prochains mois. Au-delà du fonctionnement habituel de notre collectivité et des dossiers qui se retrouvent chaque année, cet exercice va être marqué par la création de quelques équipements ou services nouveaux. L'assainissement de notre dernier cœur de village se termine à Champeaux, les locaux du Pôle social vont permettre une action plus efficace de notre Centre communal d'action sociale et de l'Association d'aide à domicile en milieu rural que préside **Agnès Désènard**, une nouvelle classe élémentaire va ouvrir ses portes en septembre prochain et la classe maternelle ouverte l'an dernier sera peut-être maintenue mais il faudra attendre fin juin pour en avoir la certitude, la dernière partie de l'équipement communautaire de proximité appelée « La Grange » est en cours de finalisation, des défibrillateurs sont installés aux endroits qui reçoivent le plus de public, le portage de livres à domicile pour les personnes en difficulté va se mettre en place suite à la convention signée avec Clermont Communauté.

Les différents dossiers mobilisent beaucoup les élus mais aussi l'équipe des employés communaux qui vient de perdre accidentellement l'un des siens. **Dédé Monzonis** n'avait que 43 ans et sa disparition brutale a bouleversé tous ceux qui le connaissaient. A sa famille, à ses amis je présente avec tristesse mes sincères condoléances ainsi que celles du Conseil municipal et de ses collègues.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Carnet de Bord



Conseil syndical intercommunal d'alimentation en eau potable

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions : Clermont Communauté, commissions communautaires, conseils d'administration et assemblées générales associatives de la commune. Parallèlement, se tiennent de nombreuses commissions municipales ainsi que des rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

Parallèlement des réunions hebdomadaires ont lieu sur les principaux chantiers en cours avec les responsables des travaux et les conseillers des villages concernés comme pour l'assainissement de Champeaux ou la création des locaux du Pôle social.

2 JANVIER

- Cérémonie des vœux en préfecture (R. Gardes)

3 JANVIER

- Réflexion sur l'élaboration du nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat) avec l'agence d'urbanisme (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel)
- Commission de développement économique de Clermont Communauté (Y. Chauvet)



La Bulle prépare son festival

5 JANVIER

- Commission communication de Clermont Communauté (A. Désènard)
- Commission finances de Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Concertation avec un groupe d'étudiants chargés d'une étude sur le logement social sur la commune (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel)
- Concertation avec le responsable du service vacances de la Ligue de l'enseignement (R. Gardes, A. Désènard)

6 JANVIER

- Analyse des conditions d'attribution de la « Marque Parc » à Montlosier (R. Gardes)
- Cérémonie des vœux à Aydat (M. Barnerias)

7 JANVIER

- Cérémonie des vœux à Ceyrat (R. Gardes, A. Désènard, D. Simonneau, N. Imbaud, G. Dellavedova, M. Barnerias)

9 JANVIER

- Réflexion sur la mise en place d'un atelier rural d'urbanisme (R. Gardes)
- Conseil d'administration de l'Office champannelois (G. Dellavedova, P. Vieira)
- Attribution de logements sociaux (A. Désènard)

10 JANVIER

- Rencontre avec le notaire de la commune sur les dossiers en cours (R. Gardes)
- Réunion avec le bureau d'études au sujet de la programmation des travaux d'eau (C. Vial)
- Concertation avec les responsables de la structure « Petite enfance » (R. Gardes, A. Désènard)
- Rencontre avec des étudiants sur la nouvelle politique de ruralité du Conseil général (R. Gardes)

- Concertation avec le bureau d'études pour la programmation des travaux sur le réseau d'eau dans le cadre du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont Ceyrat Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, C. Vial)

12 JANVIER

- Concertation avec l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) sur la réhabilitation des logements sociaux (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet, E. Jeannel, D. Simonneau, G. Dellavedova)
- Cérémonie des vœux à Chamalières (A. Boudet)

13 JANVIER

- Signature de contrats sur la protection des rivières avec l'Agence de l'eau, le Conseil régional et Clermont Communauté lors du Carrefour national de la pêche et des loisirs à la Grande Halle d'Auvergne (R. Gardes)
- Séance du Conseil économique, social et environnemental régional sur la forêt en Auvergne (Y. Chauvet)

16 JANVIER

- Séminaire d'élus sur la mise en place de l'atelier rural d'urbanisme à Massiac (R. Gardes)

17 JANVIER

- Rencontre avec les géomètres responsables de la rénovation du cadastre (E. Jeannel)
- Commission d'exploitation du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désènard, Y. Chauvet)

18 JANVIER

- Bureau de la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux à Paris (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel)

19 JANVIER

- Cérémonie des vœux au personnel de Clermont Communauté (R. Gardes)

20 JANVIER

- Vœux du député de la circonscription à Royat (R. Gardes)
- Etude de la fédération des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Analyse de l'évolution des effectifs scolaires avec les services de l'Inspection d'Académie (A. Désènard)
- Cérémonie des vœux à Beaumont (R. Gardes, A. Désènard)

21 JANVIER

- Concertation avec le syndic du lotissement de Thèdes (R. Gardes, E. Pellissier)

23 JANVIER

- Vœux d'ERDF à Polydôme (R. Gardes)
- Attribution de logements sociaux (A. Désènard)
- Etude du PLH (Plan Local de l'Habitat) (A. Désènard, E. Jeannel)
- Réunion au Conseil général - Projet « grandir... à petits pas » (M. Barnerias, A. Désènard)

24 JANVIER

- Rencontre avec les commissaires enquêteurs chargés de l'enquête publique sur la révision de la Charte du Parc des Volcans (R. Gardes)

- Concertation avec les services du Conseil général au sujet des travaux communaux (D. Simonneau)
- Concertation avec Clermont Communauté au sujet de la circulation vers le centre équestre de Saint-Genès-Champanelle et près de l'ECP (Équipement Communautaire de Proximité) (R. Gardes, D. Simonneau, G. Dellavedova)

26 AU 30 JANVIER

- Formation échange sur l'aménagement du territoire, en Toscane organisée par la fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux (R. Gardes)

26 JANVIER

- Comité de pilotage du site Natura 2000 au Chambon-sur-Lac (N. Imbaud)

30 JANVIER

- Bureau et Comité syndical du Parc des Volcans à Montlosier (R. Gardes)

31 JANVIER

- Rencontre au Conseil général au sujet du devenir du dossier de candidature de la chaîne des puys et de la faille de Limagne au patrimoine de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) (R. Gardes)
- Comité de centre des sapeurs-pompiers (A. Boudet)
- Étude de la voirie communale avec le Conseil général (D. Simonneau)

1^{ER} FÉVRIER

- Journée d'étude en mairie de Besse sur le devenir du Lac Pavin et des autres lacs emblématiques du secteur (R. Gardes)
- Participation à une exposition au Conseil général à l'occasion du festival du court métrage (R. Gardes)



Commission CCAS sur le portage de livres

2 FÉVRIER

- Réflexion au sujet de la création d'un éco-quartier au bourg de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, E. Jeannel)
- Commission crématorium de Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Concertation avec le bureau d'études pour le programme de travaux d'eau du SIAEP (C. Vial)
- Réunion du SMTC (A. Désènard)

3 FÉVRIER

- Audition de bureaux d'études pour l'analyse du volet 3 de la Charte Européenne du tourisme durable (R. Gardes)
- Etude du plan de déplacement d'entreprises avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) (A. Désènard, Y. Chauvet)

4 FÉVRIER

- Assemblée générale de la Maison de l'Europe à Beaumont (R. Gardes)
- Réunion de l'union départementale des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à Chamalières (A. Désènard)

7 FÉVRIER

- Commission culture de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commission de développement économique de Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Concertation avec les services de l'Inra sur les principaux dossiers en cours (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel, N. Imbaud, A. Boudet)
- Rencontre avec un bureau d'études pour l'aménagement du secteur du Plat d'Auzat (D. Simonneau, C. Vial)
- Étude de l'extension du groupe scolaire avec l'architecte et les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) (D. Simonneau)

8 FÉVRIER

- Commission finances de Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Commission sport de Clermont Communauté (E. Jeannel)



Le drapeau tibétain flotte au fronton de la mairie

- Comité syndical du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Beaumont Ceyrat Saint-Genès-Champanelle) (C. Vial)

9 FÉVRIER

- Séminaire Inra sur l'élevage et le changement climatique à VetAgro Sup (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et environnement) (R. Gardes)
- Commission aménagement du territoire et ressources humaines de Clermont Communauté (E. Jeannel)
- Commission communication de Clermont Communauté (A. Désènard)

10 FÉVRIER

- Conférence régionale sur le service public d'électricité à la Grande Halle d'Auvergne (R. Gardes)
- Commission habitat/politique de la ville de Clermont Communauté (A. Désènard)

13 FÉVRIER

- Présentation du plan régional pour une agriculture durable (R. Gardes)
- Réunion du Syndicat de l'Auzon à Cournon (A. Désènard)

17 FÉVRIER

- Cérémonie de remise, par le préfet, de l'ordre du mérite à la directrice du Parc des Volcans (R. Gardes)
- Assemblée générale des Comités départementaux des Offices municipaux à Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, G. Dellavedova, A. Boudet)

18 FÉVRIER

- Inauguration des travaux de restauration de la basilique d'Orcival (R. Gardes)

20 FÉVRIER

- Présentation du SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie) par l'État et la Région à Clermont-Ferrand (R. Gardes, N. Imbaud)

21 FÉVRIER

- Accueil d'une délégation d'employés de la Poste en grève luttant contre la dégradation du service public (R. Gardes)

- Rencontre avec l'architecte au sujet des logements sociaux du bourg de Saint-Genès-Champanelle (D. Simonneau)

22 FÉVRIER

- Présentation de l'agglomération Porte de Parc au club de développement durable de Clermont Communauté (R. Gardes, N. Imbaud)

24 FÉVRIER

- Présentation du nouveau schéma directeur départemental du SDIS à Champeix (A. Boudet)

25 FÉVRIER

- Visite du chantier de « La Grange » avec les services de Clermont Communauté et l'association de théâtre de la commune (G. Dellavedova, A. Boudet, P. Vieira)

27 FÉVRIER

- Réunion du CCAS (R. Gardes, A. Désènard, C. Barboiron, M. Fayet, M. Barnerias, A. Guyard)
- Réunion du SICAS (G. Dellavedova, M. Barnerias, C. Lenne)
- Étude de la réglementation des services multi-accueil avec la caisse d'allocations familiales (A. Désènard)

28 FÉVRIER

- Commission de révision des listes électorales (R. Gardes)
- Étude de problèmes de sécurité avec les services du Conseil général (D. Simonneau)
- Rencontre avec les responsables de l'association H₂O (G. Dellavedova, A. Boudet)
- Réunion du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) à Beaumont (A. Désènard)

29 FÉVRIER

- Bureau de la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux à Paris (R. Gardes)

1^{ER} MARS

- Étude du plan de parking pour le covoiturage avec le Conseil général (N. Imbaud)

2 MARS

- Présentation sur l'étude concernant le devenir du SMTC avec les deux hypothèses de régie ou de société publique locale (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet)
- Étude de l'évolution des logements sociaux à Clermont Communauté (A. Désènard)
- Conférence sur le bilan et les perspectives après 30 ans de décentralisation à l'ESC (Ecole Supérieure de Commerce) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association « Bienvenue à la MAPAD » (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) à Ceyrat (G. Dellavedova)
- Ouverture de la semaine de la poésie (M. Barnerias)

5 MARS

- Présentation du contrat territorial et de la gestion des « rivières » de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Présentation du Schéma d'aménagement numérique de l'Auvergne par l'État et la Région au Conseil général (R. Gardes)
- Conseil de l'école élémentaire (R. Gardes, A. Désènard)



Visite de chantier à Champeaux

6 MARS

- Concertation avec les responsables de l'OPHIS au sujet du programme de logements sociaux (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet, E. Jeannel, D. Simonneau)
- Réunion de la Caisse des écoles (R. Gardes, A. Désènard, C. Lenne)
- Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désènard)



Concertation avec des responsables de l'Inra

- Concertation avec le lotisseur du Plat d'Auzat (C. Vial)
- Commission exploitation du SMTC (A. Désènard)
- Débat sur la demande sociale de logement (A. Désènard)

7 MARS

- Cérémonie de départ du sous-préfet d'Issoire à Montpeyroux (R. Gardes)
- Concertation au sujet de la DALD (Dotation d'Animation Locale Décentralisée) à Ceyrat (R. Gardes, G. Dellavedova, A. Boudet)
- Bureau de l'ORACLE (N. Imbaud)
- Présentation par l'État et la Région du Schéma régional de cohérence écologique au Lioran (R. Gardes)
- Table ronde sur la situation politique des femmes organisée par la Maison de l'Europe à Chamalières (R. Gardes)
- Cérémonie de remise de l'Ordre du mérite à Evelyne Laquit, présidente de la Maison de l'Europe, par Madame Lalumière, ancien ministre, au Conseil général (R. Gardes, A. Désènard, G. Dellavedova)
- Réunion du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) (C. Barboiron, M. Fayet)

9 MARS

- Comité de pilotage sur la révision de la Charte du Parc des Volcans suite à l'enquête publique et au rapport remis par les commissaires enquêteurs (R. Gardes)

10 MARS

- Table ronde organisée par le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) à Saint-Genès-Champanelle sur les problèmes de ressources dans certains pays en voie de développement (R. Gardes)
- Conseil municipal d'enfants (N. Imbaud, A. Boudet, I. Boissy)

11 MARS

- Assemblée générale de la société de Pétanque (G. Dellavedova)

12 MARS

- Conseil d'administration de l'Office champanellois (G. Dellavedova, P. Vieira)
- Rencontre avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) au sujet des travaux envisagés par le SIAEP (C. Vial)
- Réunion au sujet des problèmes d'habitat et de solidarité au Conseil général (A. Désènard)
- Étude du PLH (A. Désènard, E. Jeannel)

13 MARS

- Concertation avec les services du Conseil général au sujet des travaux de voirie (R. Gardes, D. Simonneau)
- Réunion sur la tarification sociale au SMTC (A. Désènard)

14 MARS

- Conférence de presse avec les services du Conseil général présentant les orientations de la nouvelle gestion du site de Charade (Y. Chauvet)
- Réunion du SISIIV (Syndicat Intercommunal de Services d'Incendie et de secours de la Vallée de l'Auzon et de la Veyre) à Saint-Amant-Tallende (Y. Chauvet)

15 MARS

- Présentation de la gestion des espaces naturels sensibles au Conseil général (R. Gardes)
- Programme d'accompagnement des jeunes à la Mission locale (A. Désènard)

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire le 24 janvier 2012 et le 24 février 2012 le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires.

Le 24 janvier 2012

- **Valider** le projet d'extension du groupe scolaire, des demandes de subventions seront sollicitées pour le plan de financement de ce projet.
- **Fixer** la rémunération des 6 agents recenseurs.
- **Valider** la proposition de l'ONF (Office National des Forêts) de 6 coupes pour une surface totale de 65 ha.
- **Promouvoir** à compter du 1er février 2012 un agent au poste de rédacteur territorial à temps complet.
- **Accepter** les nouvelles adhésions à l'EPF-SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière).
- **Accepter** de prendre en compte les remarques du Conseil de légalité lors d'une prochaine modification du PLU, ne remettant pas en cause l'esprit général.
- **Accepter** des échanges, à Laschamps, entre un particulier et la commune.
- **Décider** de mettre en vente au plus offrant un bien sans maître à Laschamps, entré au domaine privé communal.
- **Prendre** en compte les décisions du maire prises par délégation.
- **Accepter** d'adhérer à l'ADHUME (Agence locale des énergies et du climat) afin de bénéficier de la mutualisation d'un technicien Conseil en Énergie Partagé - CEP, pour un montant de 2.103 € subventionné en partie par le PNRVA (Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne).

- **Autoriser** le maire à lancer une étude sur le fonctionnement du réseau d'assainissement et à demander les subventions correspondantes.

Le 24 février 2012

- **Émettre** un avis favorable sur le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie) dont l'objectif est de définir les orientations et objectifs régionaux aux horizons 2020 et 2050.
- **Accepter** de lancer un marché à procédure adaptée pour l'extension du groupe scolaire. L'estimation du projet est de 420.000 €.
- **Accorder** au Syndicat d'initiatives la même subvention qu'en 2011 pour 2012, soit 1.700 €.
- **Redélibérer** la garantie d'emprunt communal auprès de l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) selon la nouvelle procédure.
- **Décider** de constituer un groupement de commande pour la gestion de la fourrière animale.
- **Décider** de pouvoir transformer les 33 concessions de 99 ans en concessions perpétuelles quand les familles le souhaitent.
- **Accorder** le versement d'une aide exceptionnelle de 5.000 € en faveur de la commune jumelle sinistrée Monterosso al Mare (Italie).
- **Accepter** la régularisation de parcelles de terrain appartenant à des particuliers et utilisées par la commune et inversement.

- **Décider** l'extension du réseau d'assainissement pour deux constructions à Berzet (prix du branchement 4.350€ HT) et à Pardon d'une PVR pour 10 raccordements (prix du branchement 1.850 € HT).

- **Décider** le remplacement de trois mois pour maladie d'un emploi administratif.

- **Prendre** en compte les informations suivantes :
 - Labellisation nationale de l'Agenda 21 communal.
 - Signature de la convention sur le portage de livres à domicile entre Clermont Communauté et le CCAS.
 - Remise de la médaille communale et de la médaille Jeunesse et Sport à Marion Dumas-Cheilletz et Julien Leblay à l'arrivée de leur périple de plus de 21.000 km à vélo sur 2 ans.
 - Pose du drapeau Tibétain le 10 mars 2012 à 11 heures.
 - Soutien au personnel de La Poste en grève (secteur : Aubière, Saint-Genès-Champanelle, Romagnat, Pérignat) contre la suppression de 2,8 postes sur 11 et pour le maintien d'un service public de qualité.
 - Formation du personnel administratif, technique et école au défibrillateur en mars 2012.
 - Exposition du 5 mars au 5 avril 2012, du nouveau cadastre en mairie dans la salle du Conseil municipal.

NÉCROLOGIE

ANDRÉ MONZONIS



C'est avec beaucoup de surprise et de tristesse que nous avons appris le décès d'André Monzonis, employé communal, survenu accidentellement sur une route de la commune dans la nuit du 25 au 26 février. Passionné de moto, il a connu une fin tragique entre Beaune et Laschamps, à l'âge de 43 ans.

« Dédé », comme l'appelaient familièrement tous ceux qui le connaissaient, avait été recruté par la commune de Saint-Genès-Champanelle en 1997 dans le cadre d'un contrat emploi solidarité. Il était devenu ensuite agent d'entretien, stagiaire puis titulaire, agent des services techniques, et enfin adjoint technique territorial de 2^{ème} classe depuis 2007.

Très apprécié pour son sens de la convivialité, il a laissé un grand vide auprès de ses collègues de travail et plus encore de sa famille bouleversée par cette disparition brutale.

C'est une foule importante qui l'a accompagné à sa dernière demeure, aussi bien au crématorium de Crouël qu'au cimetière de Saint-Genès-Champanelle. Le Conseil municipal et les employés communaux étaient largement représentés pour témoigner leur soutien à toute sa famille et notamment à son fils Yoann. Au nom de notre commune nous présentons à tous ses proches l'expression de nos condoléances attristées et de notre soutien.

ÉCONOMIE ET FINANCES

■ Une nouvelle répartition de la taxe d'habitation et des taxes foncières

Lors d'un précédent bulletin municipal (N° 114 d'avril 2010) il avait été détaillé la répartition entre les différents bénéficiaires des montants de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti. Avec la suppression de la taxe professionnelle, la réforme fiscale a réorienté la répartition du montant des impôts locaux 2011. La taxe d'habitation est distribuée plus particulièrement aux collectivités de proximité. Les taxes foncières sont partagées principalement entre la commune, l'intercommunalité et le département qui reçoit la part de la région. Ainsi pour la taxe d'habitation, une part revient toujours à la commune et Clermont Communauté se voit affecter :

- la part que percevait le département sur le territoire de la communauté,

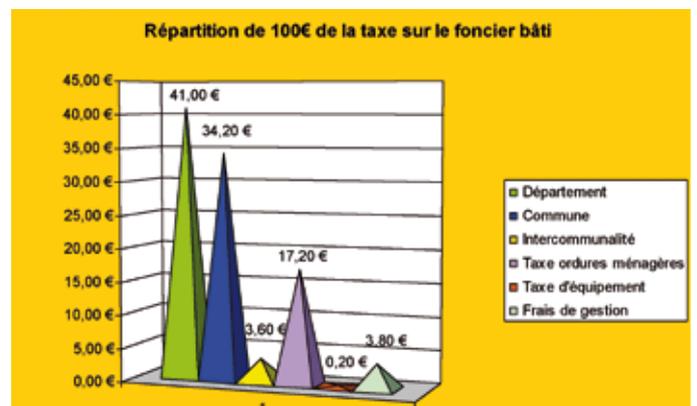
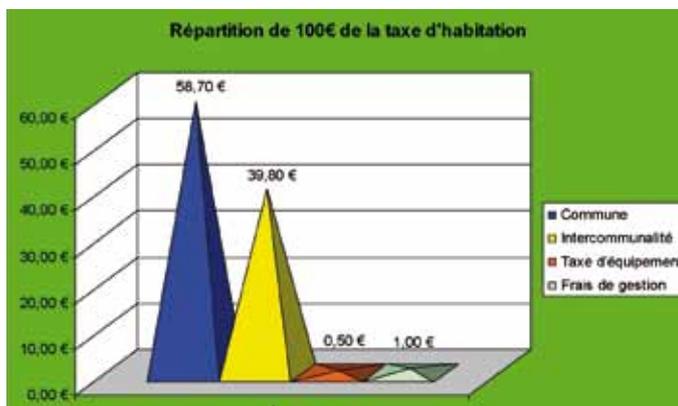
- le transfert de 75% des frais de gestion de l'Etat. Par ailleurs en 2011 Clermont Communauté a voté un complément de taux de 1,29% pour la taxe d'habitation ce qui porte le taux de taxe d'habitation pour l'intercommunalité à 10,45% (transfert du taux du département 2010 = 8,33% + le transfert partiel des frais de gestion = 0,83% + le complément de taux 2011 de Clermont C° = 1,29% soit le total de 10,45%).

La taxe spéciale d'équipement ne subit aucune modification.

Pour les taxes foncières, une part est toujours attribuée à la commune. La part régionale des propriétés bâties est transférée au département ainsi qu'une partie des frais de gestion de l'État. Pour les

propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementale et régionale au profit des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales. De plus Clermont Communauté a mis en place, en 2011, des taux d'intercommunalité pour le foncier bâti de 1,65% et de 11,28% pour les propriétés non bâtie. Les taxes d'équipement, d'ordures ménagères et de la chambre d'agriculture sont maintenues.

Clermont Communauté a reconduit à l'identique de 2011 les taux 2012 de l'intercommunalité sur les taxes d'habitation et foncières ainsi que le taux de la taxe des ordures ménagères.



■ Budget général primitif 2012

De par son déficit public, la France souffre d'une dégradation de la perception de son profil de risque. Sa situation est donc sous haute surveillance dans un contexte européen fragilisé, avec des prévisions de croissance très limitées pour 2012.

Cette situation se répercute sur les collectivités locales avec le resserrement de l'offre de crédit mis à disposition de ces collectivités par les établissements bancaires. Ces organismes qui doivent présenter un ratio de solvabilité plus important par une augmentation de leur fonds propres, s'engagent auprès d'emprunteurs présentant des fonds propres conséquents, contrairement aux collectivités qui en sont peu pourvoyeuses.

Face à cette frilosité de financement de la part des établissements bancaires, les associations d'élus se mobilisent pour la création d'une agence de financement des investissements locaux. En effet les collectivités locales représentent 70% de l'investissement public civil de la Nation et ne pas pouvoir financer les projets prévus, tend à fragiliser l'activité économique des territoires. Ainsi, au cours de l'année 2011, la commune de Saint-Genès-Champagnelle s'est acquittée d'un montant proche de 1 500 000€ auprès de plus de 220 fournisseurs, prestataires de service et entreprises.

Afin de réduire le déficit public de la France, l'État met en place des mesures rigoureuses dont le gel de ses concours aux administrations publiques locales. Par exemple la Dotation Globale de Fonction-

nement (DGF) qui représente 18% des recettes de fonctionnement de la commune, est figée en valeur pour 3 ans. Ainsi, même avec une évolution de la population dont découle une demande plus importante de services, l'enveloppe reçue ne compense pas la perte due à l'inflation. Par ailleurs la dotation communautaire de solidarité versée en 2012 par Clermont Communauté est également stabilisée au montant de 2011.

Une des étapes de la construction du budget de la commune est de se prononcer sur la fiscalité communale. La décision passe par la conciliation entre les besoins, les souhaits, les engagements et la réalité. C'est dans cet état d'esprit de médiation et d'arbitrage que la commission finance a proposé une augmentation de 2% de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti et de 2,5% pour la taxe sur le foncier bâti. Cette proposition a été adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 29 mars dernier. Les taux des 3 taxes communales pour l'année 2012 seront de : 12,41% pour la taxe d'habitation, de 16,01% pour la taxe sur le foncier bâti et de 101,60% pour la taxe sur le foncier non bâti.

Dans la continuité de ce vote, le budget général primitif de la commune a été présenté chapitre par chapitre au Conseil municipal. Ce budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement à un montant de 4 063 465€ soit une progression de 9,52% par rapport à 2011.

La section de fonctionnement s'équilibre à un montant de 2 888 113€ soit une progression de 14,73% par rapport à 2011. L'augmentation des dépenses de fonctionnement résulte du suivi des ressources humaines, d'attributions plus importantes de subventions de fonctionnement et d'engagements supplémentaires pris par la commune (gestion de la forêt, location de structure modulaire, adhésion à l'ADHUME). Les charges générales sont contenues avec une croissance de 1,80% hors les charges nouvelles. La section de fonctionnement, par un virement de 613 545€, participe, par l'auto financement, à plus de 52% des recettes d'investissement.

La section d'investissement avec un montant de 1 175 352€ se caractérise, en dépenses, par la construction d'une classe et des aménagements au groupe scolaire pour un montant prévisionnel de 500 000€, la poursuite de la réfection de la voirie communale dont la rue du Château à Saint Genès, pour un montant de 300 000€, la continuité d'équipement de sécurité routière dans les villages, l'aménagement des bourgs mais aussi des travaux dans le cadre des normes d'accessibilité.

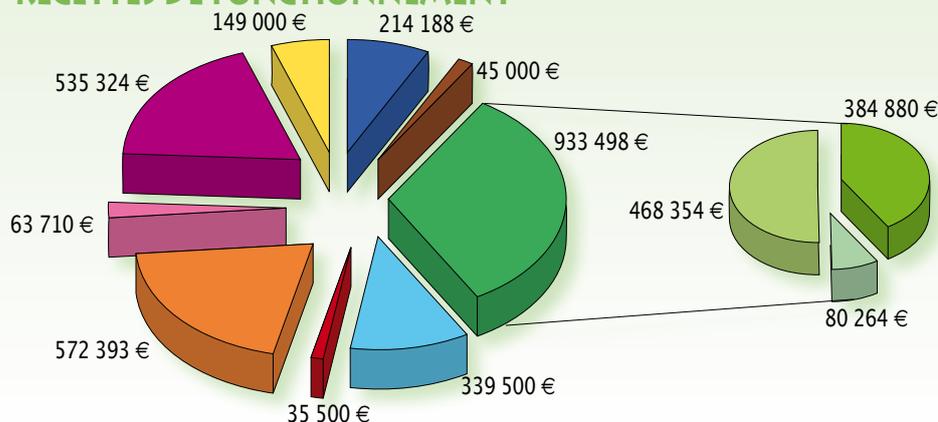
Ce nouvel exercice budgétaire a été construit avec la volonté permanente de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant la poursuite des investissements vecteurs de dynamisme économique, d'amélioration du cadre de vie et d'avenir.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	2 888 113.00 €	1 175 352.00 €	4 063 465.00 €

ÉCONOMIE ET FINANCES

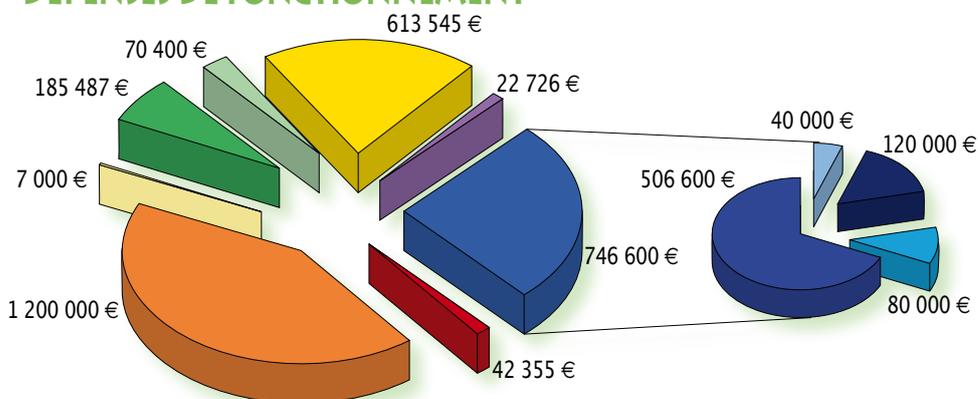
Budget général primitif 2012 (suite)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



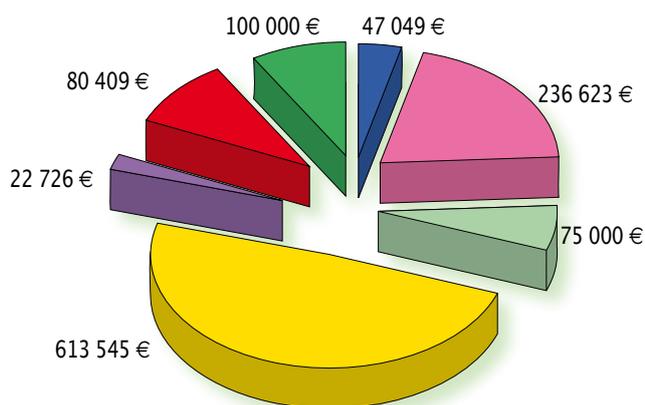
- Produits et services : 11,76 %
- Atténuation de charges : 1,23 %
- Attribution compensation et dotation Clermont Communauté : 19,82 %
- Taxes diverses (droits de mutation, ERDF) : 2,20 %
- Dotations et participations Etat : 18,53 %
- Autres organismes (CAF, département) : 5,16 %
- Autres produits exceptionnels : 7,41 %
- Autres produits gestion courantes : 1,56 %
- Taxe foncière bâti : 13,33 %
- Taxe foncière non bâti : 2,78 %
- Taxe d'habitation : 16,22 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



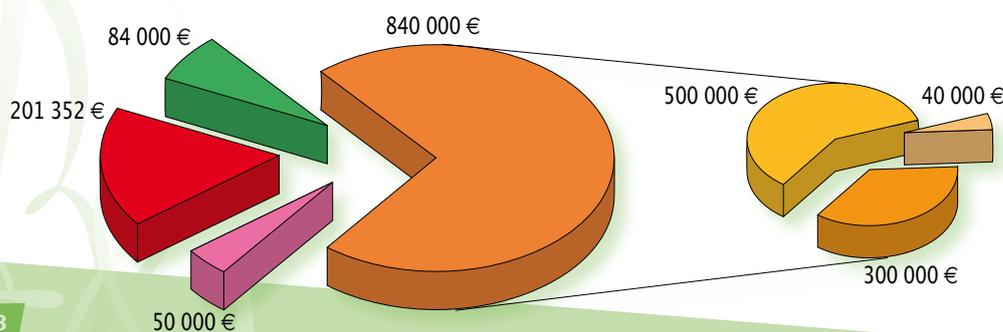
- Charges financières : 1,47 %
- Charges de personnel : 41,55 %
- Charges exceptionnelles : 0,24 %
- Participation aux organismes extérieurs et subvention de fonctionnement (Caisses des écoles, CCAS, Associations, ...) : 6,42 %
- Autres charges de gestion courante : 2,44 %
- Virement à la section investissement : 21,24 %
- Opérations d'ordre entre sections : 0,79 %
- Entretiens des terrains : 1,39 %
- Entretiens de bâtiments : 4,15 %
- Entretien et réfection voirie et chemins : 2,77 %
- Charges générales (chauffage, eau, électricité, fournitures, carburants, ...) : 17,54 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Fond de compensation TVA : 4,01 %
- Subvention d'investissement (Etat, département, parlement) : 20,13 %
- Taxe d'aménagement : 6,38 %
- Virement de la section fonctionnement : 52,20 %
- Opérations d'ordre entre sections : 1,93 %
- Emprunts : 6,84 %
- Produits de cessions : 8,51 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Fonds de concours autres organismes (SIEG, logements sociaux) : 4,26 %
- Remboursement d'emprunts : 17,13 %
- Immobilisations corporelles (matériels, outillages, mobilier, informatique) : 7,15 %
- Construction d'une classe et aménagements au groupe scolaire : 42,54 %
- Aménagements de bourgs et de sécurité routière : 3,40 %
- Voirie : 25,52 %

ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget primitif Eau 2012

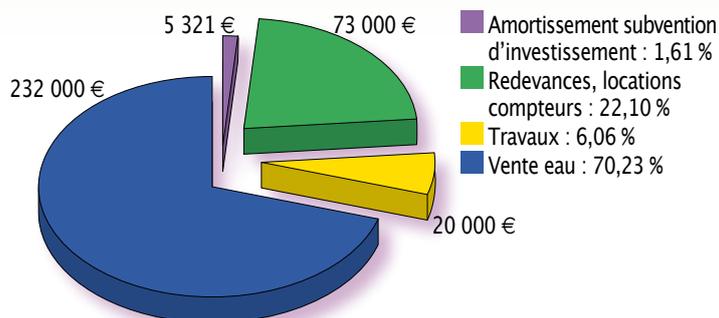
La section d'exploitation du budget eau 2012 se présente en légère baisse par rapport à 2011. Cette diminution est due à la sensible réduction de la consommation d'eau qui corrobore le mouvement

déjà perçu l'an dernier et dont il faut encourager le prolongement. La surveillance et la tenue des réseaux participent également à cet effort de préservation des ressources en eau. Outre les travaux

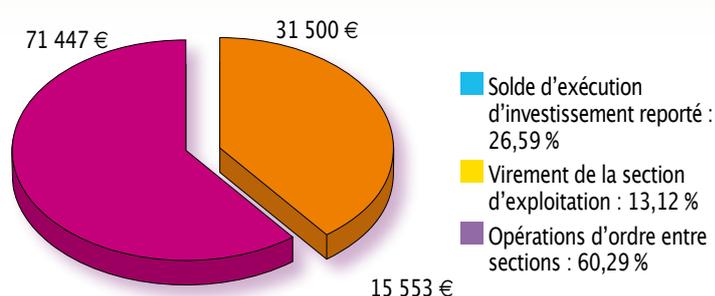
d'extension de réseaux, l'investissement concernera plus particulièrement la création ou le remplacement de points d'eau agricole dans différents villages.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	330 321 €	118 500 €	448 821 €

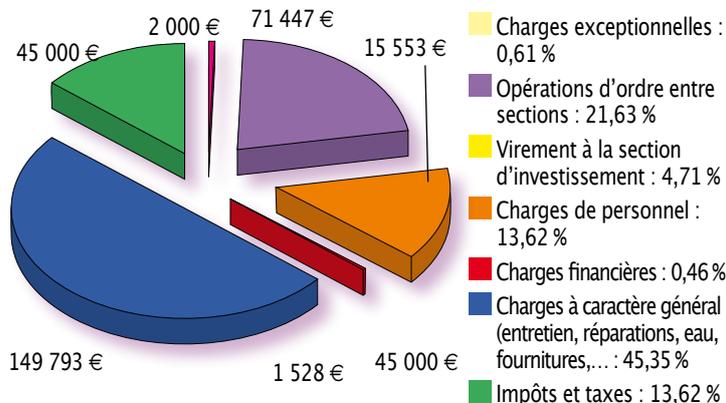
RECETTES D'EXPLOITATION



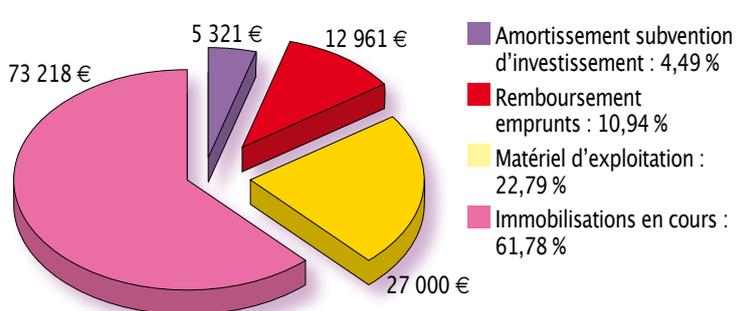
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'EXPLOITATION



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Budget primitif Assainissement 2012

La réduction des dépenses est la ligne directrice de tous les organismes publics ou privés et bien naturellement lors de la construction des budgets mais plus particulièrement celui de l'assainissement. Paradoxalement pour faire des économies, il faut engager des dépenses et c'est ce qu'exige ce budget. En effet, afin de répondre aux dispositions réglementaires, des études de diagnostics et de travaux doivent être lancées sur une partie de notre

système d'assainissement. Ces études représentent un montant de 100 000€ HT. Naturellement ces études amèneront à des travaux qui, à terme, se traduiront par la mise en conformité de nos réseaux selon les normes prescrites et donc des dépenses de traitements de eaux usées plus appropriées. La section d'exploitation supportera donc, en dépenses, les études définies ci-dessus et autorisera un virement à la section d'investissement de

77 249€ soit près de 60% des recettes de cette section.

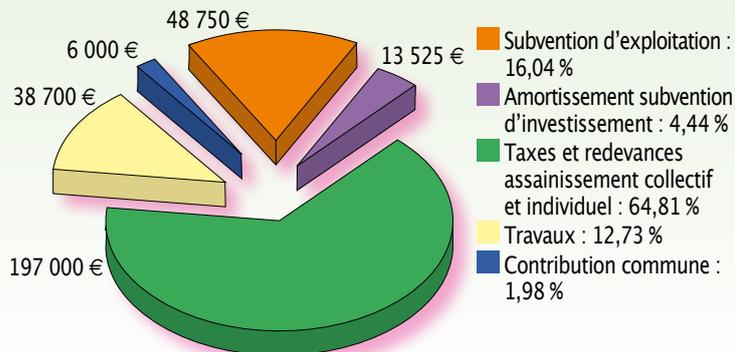
Après l'important chantier de 2011 avec l'assainissement du village de Champeaux, les investissements de 2012 se porteront sur des extensions de réseaux et la mise en place de systèmes de surveillance de notre réseau d'assainissement.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	303 975 €	132 102 €	436 077 €

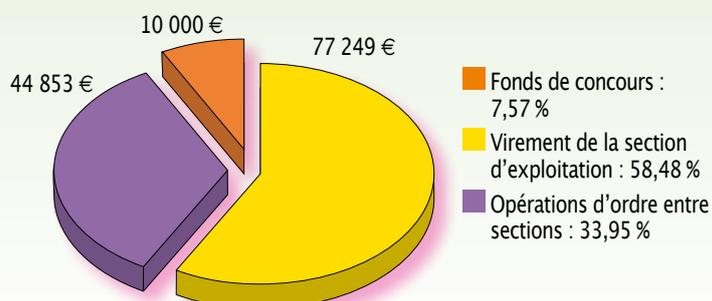
ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget primitif Assainissement 2012 (suite)

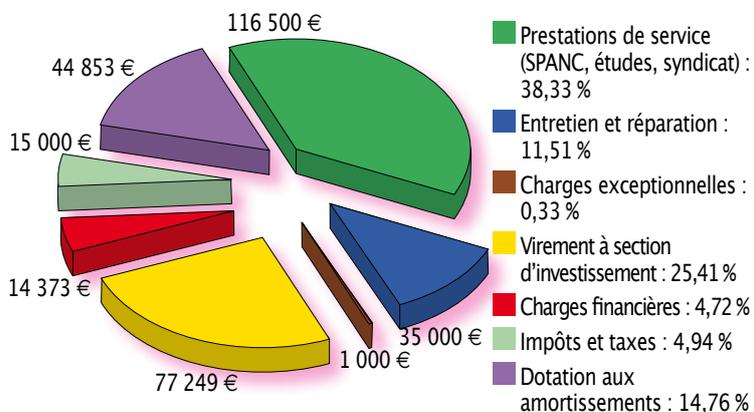
RECETTES D'EXPLOITATION



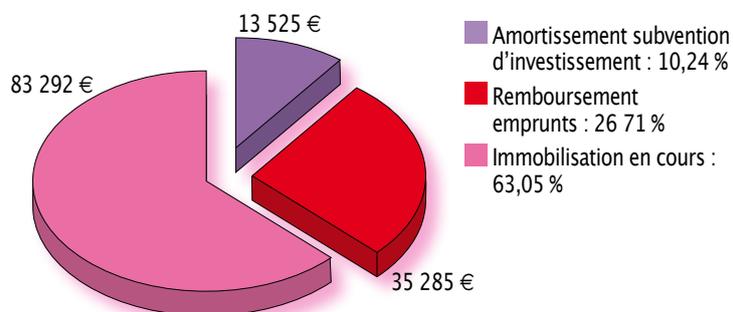
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'EXPLOITATION



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Budget primitif Usine relais 2012

Ce budget d'un montant de 5 353€ en fonctionnement et de 233 742€ en investissement s'équilibre par le remboursement effectué dans son intégralité à la commune par la Société Laitière des Volcans d'Auvergne.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Frais divers : 150 €	Dotation : 150 €
Charges financières : 5 203 €	Acquittement loyer : 5 203 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Remboursement du capital de l'emprunt : 233 742 €	Acquittement loyer : 233 742 €

Urbanisme

RÉFORMES CONCERNANT L'URBANISME

Dans le cadre de la simplification et de l'adaptation du code de l'urbanisme voulues par le gouvernement, plusieurs réformes importantes sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2012. Après la réforme de la fiscalité de l'aménagement présentée dans notre bulletin municipal de janvier 2012, nous vous retraçons à grands traits, les modifications touchant aux autorisations d'urbanisme.

Nouvelle définition des surfaces applicables en matière d'urbanisme

Deux nouvelles notions, celles de « surface de plancher » et « d'emprise au sol », se substituent automatiquement, à compter du 1^{er} mars 2012, aux notions jusqu'alors utilisées de SHOB (Surface de plancher Hors Œuvre Brute) et SHON (Surface de plancher hors Œuvre Nette).

Ces surfaces déterminent désormais vos droits à construire, les autorisations d'urbanisme (permis de construire ou déclarations préalables) à déposer à l'appui de vos projets de construction ou d'extension et la nécessité de recourir ou non à un architecte.

Droits à construire

La surface de plancher détermine les droits à construire dans les zones où s'applique un COS (Coefficient d'Occupation des Sols). Ainsi, un terrain de 1000 m² situé en zone avec un COS de 0.3 permet de construire une maison développant au maximum une surface de plancher de 300 m².

Autorisations d'urbanisme

Désormais, et de façon simplifiée, votre projet de construction ou d'extension est :

- dispensé de formalité si sa hauteur est inférieure à 12 m et si son emprise au sol ou sa surface de plancher sont inférieures ou égales à 5 m² (le seuil était précédemment de 2 m²)
- soumis à déclaration préalable (délai d'instruction d'un mois), si son emprise au sol ou sa surface de plancher est inférieure ou égale à 20 m²

- soumis à déclaration préalable, en zone urbaine du PLU, si son emprise au sol ou sa surface de plancher est inférieure ou égale à 40 m² et que, s'agissant d'une extension, la construction totale après travaux développe une emprise au sol et une surface de plancher totale inférieure à 170 m² chacune
- soumis à permis de construire (délai d'instruction de 2 mois) dans les autres cas.

Les nouveaux imprimés de permis de construire et de déclaration préalable sont disponibles sur le site internet : www.servicepublic.com

Rappel : outre les projets de construction ou d'extension d'une construction existante, il vous appartient notamment de déposer des déclarations préalables pour les projets de ravalement et de travaux modifiant l'aspect extérieur de votre construction.

Recours obligatoire à un architecte

Le recours à un architecte est en principe obligatoire pour élaborer le projet architectural d'une demande de permis de construire. Toutefois, un particulier n'est pas obligé de recourir à un architecte si son projet n'excède pas 170 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher. Pour tout projet d'extension d'une construction existante soumis à permis de construire, le recours à un architecte est obligatoire si cette extension a pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble après travaux au-delà de 170 m².

LA SURFACE DE PLANCHER D'UN PROJET DE CONSTRUCTION EST ÉGALE À

- **La somme des surfaces de planchers** de chaque niveau clos et couvert, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,8 mètre. **Cette surface est calculée à partir du nu intérieur des façades, et non plus des murs extérieurs comme cela était jusqu'à présent le cas** (si votre projet comporte des techniques d'isolations extérieures telles que murs épais ou doubles parois, les surfaces de construction ainsi créées ne diminuent donc plus vos droits à construire).

- **Déduction faite** d'un certain nombre d'éléments parmi lesquels les cages d'escaliers et d'ascenseurs, les embrasures des portes et fenêtres, les aires de stationnement, les combles non aménageables, ... De par l'étendue de ces déductions, la surface de plancher diffère de la surface de plancher fiscale, base de la taxe d'aménagement qui remplace désormais la taxe locale d'équipement (cf. l'article du Bulletin municipal de janvier 2012).

L'EMPRISE AU SOL

est définie comme « la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus ». Elle comprend donc par exemple, l'épaisseur des murs, les auvents, les balcons, loggias, aires de stationnement, ... Cette notion a pour objet de maintenir, compte tenu de leur importance physique, un contrôle préalable sur certaines parties de la construction, exclus de la surface de plancher.



■ Agenda 21

LABEL « AGENDA 21 LOCAL FRANCE » POUR NOTRE COMMUNE

En 2003, la France adopte sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et s'engage, dans son défi N°3, à favoriser la mise en place de 500 Agendas 21 locaux d'ici 2008. En France, c'est à partir de 2000 que les Agendas 21 commencent leur développement.

En 2008, Saint-Genès-Champanelle, après en avoir pris l'engagement durant la campagne électorale, travaille dans ce sens sur son Agenda 21 local, avec une dizaine de communes environnantes.

En février 2011, l'Agenda 21 de Saint-Genès-Champanelle est validé par le Conseil municipal.

En février 2012, le Ministère en charge du Développement durable labellise notre programme d'actions en « Agenda 21 local France » au titre de la stratégie nationale de développement durable.

Prononcée pour 3 ans, cette reconnaissance donne une conformité à notre démarche, selon le processus demandé à tous les « Agendas 21 » soit : favoriser la concertation et l'information, rechercher une amélioration continue, travailler en transversalité avec les services, les partenaires, les habitants et avoir une bonne organisation du pilotage du projet au regard des 5 finalités que sont, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et générations, l'épanouissement de tous les êtres et la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Groupe de réflexion, autour du covoiturage



LES « AGENDAS 21 LOCAUX » EN FRANCE...

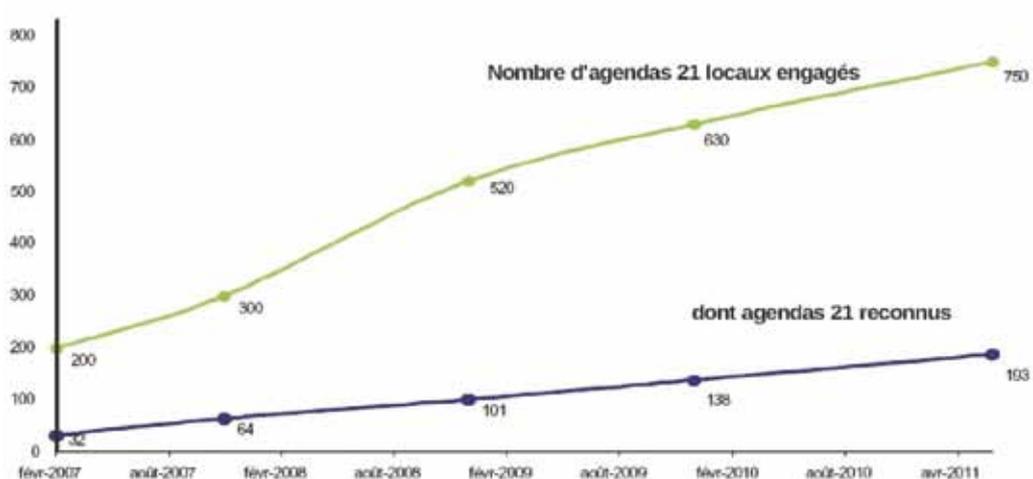
Entre 2007 et 2011, le nombre d'Agendas 21 locaux engagés en France est passé de 200 environ, à plus de 750. Parmi ceux-ci, 193 ont été reconnus au titre de l'appel à reconnaissance nationale. L'objectif de 500 « Agendas 21 » locaux en 2008, fixé par la SNDD 2003-2008, a été atteint.

La SNDD 2010-2013 vise 1000 Agendas 21 locaux en 2013, dont 250 reconnus.

Le nombre d'« Agendas 21 » locaux engagés est issu du recensement effectué par le Comité 21 sur la base du volontariat des territoires. Les projets sont comptabilisés à partir du moment où le Conseil des élus du territoire a pris la décision d'engager le territoire dans un Agenda 21 local.

Session 6 (2011-2012) : 108 reconnaissances supplémentaires (72 communes, 28 intercommunalités, 1 pays, 6 départements, 1 région).

Évolution du nombre d'Agendas 21 locaux



Source : CGDD, Observatoire national des agendas 21 locaux, et Comité 21.

■ Agenda 21 (suite)

LE CEP, CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

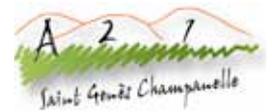
La signature avec l'ADHUME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) pour le suivi énergétique du patrimoine de la commune a eu lieu le 2 avril dernier en présence de la présidente de l'ADHUME Danielle Auroi.

- Un « service énergie » mutualisé entre plusieurs collectivités.
- Un accompagnement neutre, indépendant et objectif, porté par une structure, l'ADHUME, et soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.
- Un regard extérieur exhaustif sur toutes les consommations de flux des équipements.
- Le développement d'une base de données de référence essentielle pour un suivi.
- Un partenariat établi dans la durée, en concertation avec élus et agents des collectivités.

Officialisation de l'adhésion à l'ADHUME avec la présidente Danielle Auroi



SEMAINE 21



sur le thème de l'énergie

22 mai 2012 à 20h30

soirée « énergie et habitat »

Comment réduire sa consommation et sa facture énergétique, Pourquoi rénover (normes et réglementations), Comment rénover (diagnostics, matériaux, artisans) et financer, Les énergies renouvelables...



24 mai 2012 de 18h30 à 19h30

Visite des logements OPHIS à Pardon



29 mai 2012 à 20h30 soirée « énergie et transport »

Les différents modes de transports sur la commune (TAD, Transport scolaire, ligne départementale, SMTc, TRAM, covoiturage), Le PDE (Plan Déplacement Entreprise de l'INRA),

3 juin 2012 de 10 heures à 12 heures

Circuit à vélo ou à pied

organisé par le Conseil municipal d'enfants

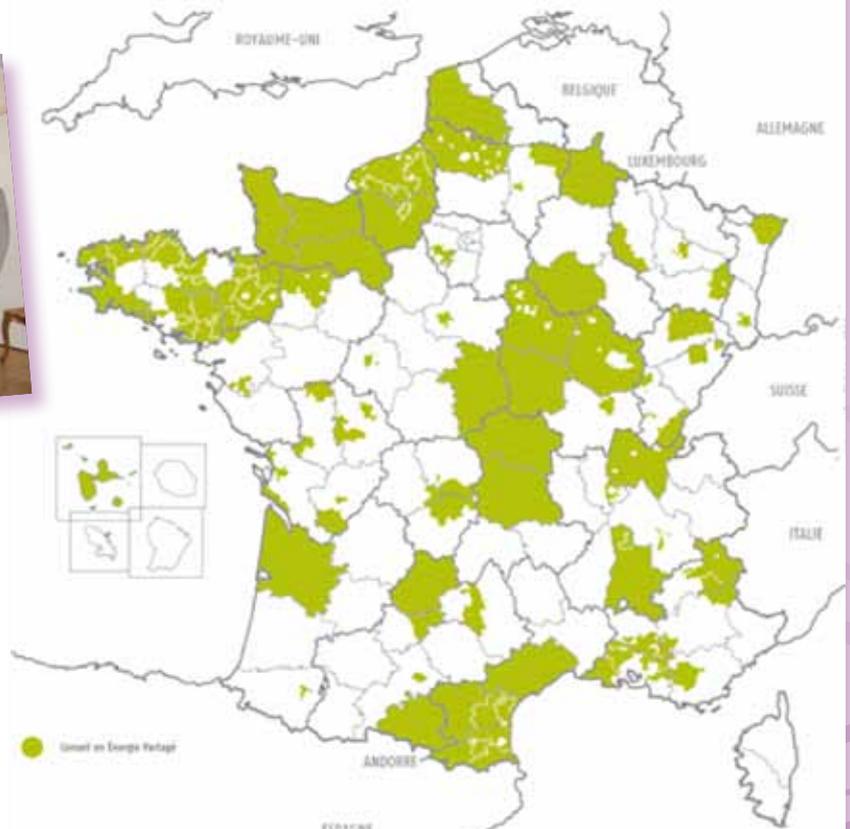


Les intervenants, spécialisés dans chacun des domaines abordés, répondront aux questions du public.

A l'heure de la mise sous presse de ce bulletin le lieu des soirées/débat n'étant pas arrêté, il sera diffusé sur le Trait d'Union et sur l'affiche de la semaine 21.

État des lieux du dispositif Conseil en Energie Partagée (CEP)

102 structures porteuses en mars 2011



Réunion de concertation sur l'aménagement des berges du ruisseau de Saint-Genès

ACTUALITÉS

■ Elections – Vote par procuration

Dans la perspective des prochaines élections, il est rappelé que l'article L 71 du code électoral permet aux personnes inscrites sur une liste électorale communale et absente lors d'un scrutin (pour cause d'obligations professionnelles, de raison de santé, de formation, de vacances, ou de résidence sur une commune différente) de pouvoir voter par procuration.

- Renseigner sur la demande de procuration fournie par la gendarmerie ou le Tribunal d'Instance : l'identité, l'état civil et l'adresse de la personne choisie comme mandataire.

NB : Le mandant et mandataire doivent être inscrits sur la même liste électorale communale (le bureau peut être différent)

Commission de révision des listes électorales



IL CONVIENT ALORS D'EFFECTUER LES DÉMARCHES SUIVANTES

- Se présenter à la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance muni de sa carte d'électeur et de sa carte d'identité,



■ Mot du garde champêtre

RADAR PÉDAGOGIQUE

Depuis l'acquisition d'un radar pédagogique, celui-ci a été implanté en divers lieux de la commune.

A l'heure actuelle, la configuration des fixations du radar ne nous permet pas de le positionner sur tous les axes sensibles ainsi que nous souhaiterions, mais une solution sera étudiée.

Le tableau ci-dessous nous donne le bilan des différentes implantations.



Lieu d'implantation du radar	Limitation de vitesse	Nombre de véhicules	Vitesse moyenne	% de vitesses supérieures à 50 km/h	% de vitesses supérieures à 70 km/h
Saint-Genès, route de Theix	50	3 677	56 km/h	65,06 %	11,54 %
Berzet, route de Ceyrat	50	2 313	44 km/h	14,85 %	0,08 %
Fontfreyde, route du Puy de Dôme	50	3 941	53 km/h	60,07 %	12,21 %
Laschamps, route de Beaune	50	2 714	48 km/h	43,21 %	3,17 %

En première analyse, il apparaît donc que c'est à l'entrée du bourg de Saint-Genès puis à l'entrée de Fontfreyde que les limitations de vitesse sont les moins respectées.

COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau a débuté et se poursuit jusqu'à fin juin.

Pensez à bien dégager et à rendre accessibles vos regards.



BILAN GENDARMERIE

En février 2012 s'est déroulé dans les locaux de la mairie de Romagnat le bilan annuel de la brigade de gendarmerie de Romagnat dont dépend la commune de Saint-Genès-Champanelle.



Les chiffres montrent une baisse de la délinquance avec une augmentation des faits élucidés. Une attention supplémentaire sera mise sur la sécurité routière et les problèmes liés à la vitesse et à l'alcool.

Enfin, concernant les divers cambriolages, en plus de l'action des forces de l'ordre, la gendarmerie invite fortement la population à l'informer, ou à informer la police rurale de la commune de tous individus ou véhicules (pensez à relever la plaque d'immatriculation) au comportement suspect.

ACTUALITÉS

■ Mot du garde champêtre (suite)

STATIONNEMENT

Afin de permettre l'intervention des secours il est strictement interdit de stationner devant les accès principaux des établissements recevant du public (école, MDA, Gymnase) et des bornes incendies.



BALAYAGE DES RUES

Les rues de nos villages seront balayées du lundi 23 avril au vendredi 4 mai.

Pour faciliter ce travail, les habitants sont invités à ne pas stationner sur la voie publique, ces jours-là.

L'ordre de passage de la balayeuse sera diffusé ultérieurement.

■ Acquisition de défibrillateurs

Le Conseil municipal du 14 avril 2011, a décidé d'acquérir 4 défibrillateurs et un défibrillateur de formation.

Cet achat, subventionné à 50% par le Conseil général du Puy-de-Dôme, représente pour la municipalité un investissement important et utile.

Les défibrillateurs, pour la plupart déjà installés, sont

répartis à différents endroits de la commune, à savoir :

- 1 au complexe sportif
- 1 à la maison des associations
- 1 à la mairie
- 1 à « La Grange ».

Au cours de cette même séance, le Conseil municipal s'est aussi engagé à ce que des formations à l'utilisation du défibrillateur automatique soient dispensées

au personnel communal, aux élus, aux associations, aux enseignants ainsi qu'à la population qui en manifesterait le désir.

Ces formations, qui ont d'ailleurs déjà commencé, doivent être assurées par des personnes habilitées possédant le diplôme PAE3 ou équivalent (Pédagogie Appliquée à l'Emploi).

Restons vigilants car l'utilisation rapide d'une réanimation cardio-vasculaire grâce à un défibrillateur peut sauver des vies en attendant l'arrivée des secours (SAMU).



Mairie entrée coté Monument aux Morts



Mairie entrée coté Monument aux Morts 1ère porte à droite



ECP « La Grange » en construction
Emplacement à définir



Formation des employés communaux



Formation des responsables associatifs



ACTUALITÉS

■ Médailles communales et médailles de la Jeunesse et des Sports

La municipalité de Saint-Genès-Champanelle a tenu à honorer deux jeunes sportifs de la commune au cours d'une réception, à la fois pleine d'émotion et de convivialité, qui s'est déroulée le 3 mars 2012 dans la salle du Conseil municipal.



Au cours de cette manifestation, **Marion Dumas-Cheilletz et Julien Leblay** ont reçu chacun la médaille communale et la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour avoir réalisé un voyage à vélo à travers le monde pour faire la promotion du don du sang.

Cette action réalisée sous forme d'un voyage à travers le monde, s'inscrit dans leur ferme volonté de promouvoir le don du sang, geste civique, qui a sauvé la vie de Julien à l'âge de 16 ans.

A cette manifestation assistaient ceux qui ont parrainé cette promotion conjointement avec la municipalité :

- Yves Lair, président du CROMS (Comité Régional des Offices Municipaux du Sport d'Auvergne).
- Michelle Clavière, présidente du CDOMS (Comité Départemental des Offices Municipaux du Sport du Puy-de-Dôme).
- Bernard Jamot, président de l'association du Don du Sang de Saint-Genès-Champanelle,
- Alain Boudet, président de l'Office champagnellois,

Roger Gardes et Alain Boudet remettaient à chacun une médaille communale à Marion et Julien, et Bertrand Le Roy, directeur de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme), la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.



Arrivée à Saint-Genès



Remise des médailles en présence de Bertrand Le Roy, directeur du DDCS

■ Ordre du mérite : Evelyne Laquit

C'est avec grand plaisir que nous avons appris la nomination d'**Evelyne Laquit** au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite. Très connue et appréciée sur notre commune où elle s'est beaucoup investie dans la vie associative et en particulier au Comité de jumelage, Evelyne méritait bien cette reconnaissance officielle de l'action inlassable qu'elle conduit depuis des années au service d'une Europe citoyenne fondée sur les rencontres entre les habitants plus que sur une superstructure technocratique où l'économie prend trop souvent le pas sur les valeurs humaines.

Ancienne présidente de notre Comité de jumelage où elle continue toujours à s'investir et du Comité départemental des jumelages où elle a aussi laissé un excellent souvenir, **Evelyne Laquit** est aujourd'hui présidente de la Maison de l'Europe en Auvergne dont les multiples activités occupent bien sa retraite.

C'est le 8 mars dernier à la chapelle des Cordeliers au Conseil général que Catherine Lalumière, présidente de la Fédération française des Maisons de l'Europe, ancienne ministre et ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Europe, lui a remis ses insignes en présence du président du Conseil général, du député de la circonscription et de nombreux élus, ainsi que de sa famille et de ses amis. Notre commune était représentée par Roger Gardes, Agnès Désènard, et Guy Dellavedova, qui ont chaleureusement félicité l'heureuse récipiendaire pour cette reconnaissance officielle méritée.



Evelyne Laquit et Catherine Lalumière

■ Culture

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2012

Un réel succès pour ce 4^{ème} rendez-vous des photographes amateurs qui s'est tenu le samedi 4 février, à la Maison des associations.

Une participation record, des photographies en nombre et de qualité et un public chaleureux et curieux.

La commission culture de la municipalité avait choisi le thème « ... deux ... ».

Scènes de vie, regards sur notre quotidien, mises en scène ont fait rimer cette idée du double, de la dualité avec la poésie, le jeu, l'insolite, la tendresse, l'humour mais toujours avec l'émotion et le plaisir de partager avec le public.

Un espace hors thème et hors concours a permis à ceux que la thématique n'intéressait pas de pouvoir exposer leurs clichés.

Le jury composé de Scott A Marlin, Marion Bastiani (que nous remercions pour son soutien renouvelé à la manifestation), Béatrice Boudet, Christiane Barboiron, et Maguy Barnerias a longuement débattu pour départager les participants. Unaniment, il a reconnu le travail de recherche et l'émotion qui se dégageait des photographies de la catégorie espoir.

Les gagnants se vont vu remettre des livres d'art sur la photographie, André Madéore, prix du public s'est vu offrir une photographie « Marché saint Pierre » de l'artiste invité... et tous les primés, divers diplômés.

ONT ÉTÉ PRIMÉS :

Catégorie Adulte :

- **Prix de la municipalité** : David Madéore
- **Prix du public** : André Madéore et Estelle Bousset
- **Prix de l'émotion** : Claudine Leprat
- **Prix de la technique** : Christian Champagnol
- **Prix du message** : Elisabeth Debras
- **Prix de l'évasion** : René Challier

Catégorie Espoir :

- **Prix de la municipalité** : Clara Lenne
- **Prix du public** : Zélie Sagot
- **Prix du cœur** : Pauline Sautarel
- **Prix de l'originalité** : Fanny Lenne
- **Prix de la participation** : Vincent Lenne

L'exposition de photographies s'est enrichie de la confrontation avec les photographies de Scott A Marlin qui était, cette année, l'invité d'honneur.

Les photographies de Scott questionnent le chiffre deux : deux pratiques artistiques, deux réalités montrées pour deux regards du spectateur. Ses « Aquarels », entre photographie et aquarelle, entre réalité perçue et réalité transformée invitent le spectateur à une double lecture (ce que je vois et reconnais ... et ce que je devine derrière cette réalité et qui m'est donné à ressentir).

Scott donne à voir des images familières mais néanmoins déroutantes et inattendues. Il photographie des paysages de notre région, des fragments du quotidien, des scènes de vie puis retouche numériquement ses clichés. En jouant avec différents effets de couleur, de texture, de forme, avec parfois quelques rajouts insolites, il modifie la réalité de ce qu'il montre et révèle des images de notre quotidien.

Chacun peut reconnaître le marché saint Pierre, une vue de la gare, un boulevard connu de Clermont-Ferrand mais cette réalité connue dessine aussi un univers rêvé, imaginaire dans lequel les éléments connus apparaissent autres, plus colorés, sortis d'un autre contexte, animés d'une vie différente.

Scott nous interpelle sur la réalité des choses et semble nous inviter à regarder, regarder autrement, regarder avec nos émotions, notre imaginaire et toujours avec un œil neuf.

Les photographies de Scott A Marlin et les photographies primées ont été ensuite exposées, du 6 février au 12 mars, à la médiathèque Chamfort (dans le cadre d'un partenariat avec Clermont Communauté) et à la salle des mariages pour aller à la rencontre d'un public plus vaste.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2013

« Ambiance de jardin » sera la thématique du concours 2013.

Jardin potager, jardin public, jardin d'ornement Le jardin vit au fil des heures, des jours, des saisons, se révèle au gré de vos émotions

A vous de surprendre des ambiances particulières ... tous petits et grands, à vos appareils photos !

Un espace hors thème et hors concours sera encore proposé pour ceux qui ne souhaitent pas entrer dans la thématique donnée.



■ Culture (suite)

EXPOSITION « IMAGES ET REGARDS D'AILLEURS »

La municipalité de Saint-Genès-Champanelle a accueilli dans ses locaux les peintures, aquarelles, sculptures de sept artistes amateurs. Rémy Boissy, Jean-François Filiol, Anne-Marie Giblin, Jean-François Malecki, Michèle Manry, Albert Sauzet et Josée Vye-Choizit. Travail de couleurs, de lignes, de formes, recherche d'une composition, création d'une ambiance, ils nous donnent à voir et ressentir des univers variés, images d'un ailleurs, proche ou lointain, réel ou imaginaire, images rêvées ou images souvenirs d'un vécu, révélées par leur regard et les émotions et sensations éprouvées.

Cette exposition se déroule dans le cadre de l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges). Cette association invite chaque année les artistes amateurs de la région à présenter leurs œuvres sur la thématique « Images et regards d'ailleurs » et organise une série d'expositions dans les communes adhérentes.

Quatre des artistes invités ont été primés à l'exposition générale d'ouver-

ture de l'Oracle pour l'année 2011-2012 qui avait eu lieu à Chamalières, à l'automne dernier.



Vernissage en présence des artistes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORACLE

L'Assemblée générale de l'ORACLE (l'Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) a eu lieu le 28 janvier sous la présidence confiée depuis 2011 à Nadine Imbaud, représentant la commune de Saint-Genès-Champanelle et présente depuis une dizaine d'années au sein de l'association, tout en participant aux diverses expositions avec l'association Bas'Art.

L'ORACLE est une association à laquelle adhèrent plus de 70 communes de la région Auvergne, des communautés de communes, dont Clermont Communauté, une dizaine d'associations et des artistes indépendants. Elle a pour mission d'entreprendre des actions visant au développement culturel dans la région.

Ainsi, chaque année, elle organise deux très importantes expositions de peinture où plus de 60 artistes amateurs sont sélectionnés, soit environ 300 œuvres : « Regards d'Auvergne » et « Images et regards d'ailleurs ». Ces expositions peuvent être adaptées aux demandes des communes adhérentes. Une exposition de photos est également organisée depuis 2 ans avec succès et pour chacune de ces expositions, des animations sont programmées et proposées au public.

Ces expositions visent toujours la valorisation de la création artistique en Auvergne avec le développement des échanges entre les artistes amateurs ou semi-amateurs et les responsables culturels des municipalités adhérentes. Ce sont les points forts de ces manifestations.

L'originalité de cette association et aussi sa force, tiennent vraiment du fait que tous les participants ont su créer une émulation, sans enjeux financiers, qui leur permet incontestablement de progresser.

En 2012-2013 seront organisées 2 sélections particulières pour le montage d'une exposition en soutien à la candidature de la chaîne des puy

et de la faille de Limagne à l'UNESCO. L'objectif est de proposer une exposition, adaptée pour être itinérante, indépendante des 2 autres expositions annuelles. Alors, artistes, à vos pinceaux.

L'autre temps fort de l'ORACLE est le carrefour de la chanson. Cette année, le 20^{ème} « concours national de jeunes talents de la chanson française », aura lieu le 15 avril à la Maison de la culture à partir de 14h30 où les lauréats gagnants des 5 dernières années, compositeurs et interprètes, seront en compétition pour le Prix Bernard Richard (1^{er} prix de la ville de Clermont-Ferrand) en proposant leurs créations nouvelles, là encore rencontres privilégiées entre artistes, programmateurs et public. Le 14 avril à 20h30 est programmé le groupe Tri Yann qui fêtera ses 40 ans de scène avec une nouvelle scénographie, de nouveaux costumes et d'autres surprises.

Remerciements à cette équipe très motivée qui permet ces échanges et ces rencontres « public & passionnés » toujours aussi réussis, avec des idées d'animations originales et attractives pour le public des communes adhérentes, que ce soit dans le milieu de la photo, la musique, la peinture ou la poésie.

MANIFESTATIONS À VENIR

Ecole de musique intercommunale Aydat Ceyrat Saint-Genès-Champanelle

Cette année, l'école de musique intercommunale du SICAS fête ses 20 ans.

Après le concert de décembre à l'espace culture et congrès de Ceyrat, elle a donné son deuxième concert de l'année à l'église de Saint-Genès-Champanelle le mardi 3 avril à 19 heures.

Au programme, prestations des élèves et concert du quintette de cuivres de Sébastien Depeige, professeur de piano de l'école.

Elle donne rendez-vous à ses élèves, actuels ou anciens, à leurs familles, à tous les amateurs de musique le samedi 2 juin, après-midi, à Aydat.

Concerts de musique et chants seront au programme pour tous ensemble fêter la musique.

Une date à inscrire dans votre agenda et pour laquelle des informations supplémentaires seront données en temps voulu.



Le bureau de l'ORACLE avec la présidente Nadine Imbaud

■ Groupe scolaire « Les Volcans »

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Les inscriptions à l'école maternelle de Saint-Genès-Champanelle pour l'année 2012-2013 se dérouleront du 30 avril au 11 mai 2012.

Sont concernés les enfants nés **entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009**, ainsi que les enfants nés en 2008 et 2007 et **qui n'étaient pas scolarisés à l'école maternelle de Saint-Genès-Champanelle cette année** (un certificat de radiation de l'ancienne école sera alors nécessaire).

Les créneaux horaires pour les inscriptions sont les suivants :

- Lundi 30 avril et lundi 7 mai de 16h30 à 18h30
- Jeudi 3 mai et jeudi 10 mai 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18 heures
- Vendredi 4 mai et vendredi 11 mai de 16h30 à 18 heures.

Lors de l'inscription merci de bien vouloir apporter les documents suivants :

- justificatif de domicile
- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Les inscriptions auront lieu dans le bureau de la directrice :

- Mardi 24 avril de 16h45 à 18h30
- Jeudi 3 mai de 8h40 à 10 heures et de 16h45 à 18 heures

- Les vendredis 4 mai et 11 mai de 16h45 à 18h30
- Lundi 7 mai de 16 heures à 18h30.

Elles concernent les enfants rentrant en CP et ceux qui ne fréquentaient pas l'école en 2011/2012 pour les autres niveaux.

Il est nécessaire de se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- du certificat de radiation de l'école quittée (sauf pour les enfants venant de l'école maternelle Les Volcans de Saint-Genès-Champanelle).

INRA

L'Inra avait de longue date fait part de son souhait de clôturer son site des Intrabois afin d'améliorer la sécurité, remise en cause par une fréquentation externe accrue.

Cette mesure va se concrétiser avec la fermeture des deux portails installés sur le chemin traversant ce site jusqu'aux ateliers municipaux. La fin prochaine des aménagements dans la vallée de l'Artière permettra aux promeneurs de relier Ceyrat à Saint-Genès-Champanelle dans un cadre naturel privilégié. Dans l'attente, un panneau en bordure de la propriété de l'Inra indiquera les dispositions retenues.

L'Inra a par ailleurs procédé à la démolition de deux bâtiments en mauvais état se situant en bordure du parcours, et au nettoyage d'une zone de stockage de matériaux.

L'ensemble de ces nouvelles mesures devrait être mis en œuvre à la fin du mois d'avril.



Chemin privé (Inra) - Interdit au public



■ Budget primitif 2012

C'est le 9 mars que le Conseil communautaire a adopté son budget primitif ainsi que les budgets annexes préparés à partir des orientations générales définies lors du débat d'orientations budgétaires.

Le budget progresse de 10 millions d'euros par rapport à 2011 pour atteindre cette année 243,5 millions d'euros en opérations réelles, avec 175,6 millions d'euros pour le fonctionnement et 68 millions d'euros en investissements.

Ces capacités financières permettent d'amplifier la mise en œuvre des grands axes stratégiques développés dans le projet d'agglomération. Elles favorisent aussi la création de nouveaux équipements, l'entretien et la remise aux normes du patrimoine sportif, culturel, économique afin de faciliter l'attractivité de notre territoire.

Le budget de fonctionnement est construit à partir de recettes provenant notamment du produit fiscal qui s'élève à 105 millions d'euros, sans augmentation des taux mais seulement des bases (taux taxe d'habitation : 10,45 ; foncier bâti : 1,65 ; foncier non bâti : 11,28). Suite à la réforme de la taxe professionnelle les taxes des ménages sont maintenant sollicitées à hauteur de 47 millions d'euros. Les dotations de l'Etat, qui ne sont pas encore exactement connues, devraient diminuer d'environ 0,8 millions d'euros.

Les produits des services seront de l'ordre de 9,6 millions d'euros.

Les principales charges de fonctionnement concernent les charges à caractère général qui s'élèvent à 14,5 millions d'euros, avec un effort conséquent pour l'entretien du patrimoine bâti et l'adaptation de l'accessibilité pour les personnes handicapées. Les charges de personnel atteignent 25 millions et la communauté, suite à différents transferts, emploie aujourd'hui environ 500 personnes. La contribution au syndicat départemental d'incendie et de secours s'élève à 9 millions. L'attribution de compensation à 52,6 millions et la dotation de solidarité communautaire à 9,3 millions.

La section d'investissement reçoit un virement de la section de fonctionnement de 17,5 millions et recourra à l'emprunt à hauteur de 12,8 millions. Les subventions espérées sont de l'ordre de 4,5 millions. Ceci permettra d'améliorer ou de créer de grands équipements communautaires comme la bibliothèque Aimée Césaire, le stade Gabriel Montpied, les piscines ou encore d'étudier le projet de bibliothèque

du Bassin centre. Le programme d'équipements communautaires de proximité se poursuit, avec notamment la dernière tranche de celui de Saint-Genès-Champanelle estimé à 583.000 euros. La participation à la mobilité est estimée à 2,6 millions, le développement durable sera doté de 1 million, le développement économique de 2 millions, le fonds de concours pour l'habitat social de 12,5 millions.

Tout cela traduit le dynamisme de la communauté et la diversité de ses actions, mais doit être aussi complété par les budgets annexes :

	Investissement	Fonctionnement
Transports	2.481.269	14.791.600
Déchets ménagers	5.146.278	36.770.540
Plan local pour l'insertion et l'emploi	61.474	1.183.229
Crématorium	245.365	279.653
Equipements à vocation économique	1.402.150	1.173.150
Centre routier du Brézet	527.424	566.410
Assainissement	5.683.720	7.260.045
Ass. pour le développement de l'institut de la viande	351.525	247.916

■ Médiathèque Chamfort / CCAS

PORTAGE DE LIVRES ET DOCUMENTS À DOMICILE

Le vendredi 2 mars 2012, Olivier Bianchi, vice-président de Clermont Communauté en charge du développement culturel, représentant Serge Godard, président de Clermont Communauté, maire de Clermont-Ferrand et Roger Gardes, président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Genès-Champanelle, maire de Saint-Genès-Champanelle, vice-président de Clermont-Communauté, ont signé une convention pour le portage de livres et documents à domicile.

Cette manifestation s'est déroulée à la **médiathèque Chamfort** en présence de nombreux représentants élus et administratifs de Clermont Communauté, d'élus des communes voisines, de membres du CCAS et d'élus de notre commune.

Après sa mise en place sur Clermont-Ferrand il y a un an, ce nouveau service de portage de livres

et documents va maintenant être organisé sur le territoire de notre commune.

Clermont Communauté, dans le cadre de sa compétence « Lecture Publique », a pour mission de permettre au public qui ne peut atteindre les bibliothèques de pouvoir néanmoins accéder à la culture.

Le CCAS mène une action forte pour permettre aux personnes âgées de vieillir à leur domicile dans les meilleures conditions possibles en développant des services de proximité variés qui recouvrent l'ensemble des aspects de la vie.

Le portage à domicile va permettre de maintenir un lien culturel et social avec des personnes qui se trouvent dans l'impossibilité physique, pour des raisons d'âge, de santé, de mobilité, de se rendre à la médiathèque Chamfort à Saint-Genès-Champanelle.

MODALITÉS PRATIQUES :

- les personnes bénéficiaires pourront emprunter 3 livres, 2 revues, 1 CD de musique, 1 DVD
- Michelle Meillerand, responsable de la médiathèque Chamfort, préparera une liste d'ouvrages qui sera disponible pour chaque tournée de prêt. Au-delà de ces propositions, les personnes pourront exprimer des demandes de titres précis. C'est bien l'intégralité de la collection de la médiathèque qui sera mise à disposition
- la durée de prêt sera de trois semaines
- le prêt est gratuit
- une équipe de trois bénévoles membres du CCAS a été constituée pour 2 à 3 villages. Elle se rendra au domicile des personnes concernées pour un premier contact. Le portage sera ensuite assuré à tour de rôle par l'une de ces trois personnes.

Ce service de portage à domicile va démarrer début mai. Il concerne actuellement 12 personnes sur notre commune. 9 bénévoles membres du CCAS vont effectuer les tournées sur les villages de la commune. Le service est ouvert à toute personne de la commune, inscrite ou non à la médiathèque. Il s'adresse aux personnes se trouvant dans l'impossibilité physique de se déplacer pour des raisons de santé ou d'âge.

Il est encore possible de s'inscrire pour en bénéficier.

Pour tout renseignement s'adresser au : 04 73 87 40 53 (Sandrine Force, mairie de Saint-Genès-Champanelle).



Signature de la convention avec Olivier Bianchi

CLERMONT COMMUNAUTÉ

■ Nouvelle carte de lecteur dans les bibliothèques communautaires

Une nouvelle carte de lecteur arrive dans les bibliothèques communautaires. Elle est destinée à remplacer celles en circulation en faisant entrer l'art contemporain dans la poche des usagers.

Sélectionnée parmi les artistes qui ont bénéficié du soutien de Clermont Communauté, Anne-Marie Rognon, plasticienne, a réalisé l'œuvre reproduite sur cette nouvelle carte.

La carte des bibliothèques communautaires est nécessaire pour pouvoir emprunter les documents (livres, revues, CD, DVD) à domicile sur l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Renseignements : Direction du Réseau Lecture Agglomération, tél. 04 73 74 34 00.

www.clermontcommunaute.net



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Auvergne Mainpat Tibet

LA TIBÉTAINE DES VOLCANS

Dimanche 13 Mai 2012

Départ du Château de Montlosier



Marche humanitaire
au cœur du Parc des Volcans

1 km

12 kms

25 kms

-Info Tibet

-Boutique

-Librairie

-Petite restauration

-Stand parrainage

-Conférence plantes médicinales

site amtibet.com Contact Tel: 06.81.89.60.39 04.73.69.76.87



■ Rugby création équipe féminine



LES ENFANTS AVANT TOUT

L'association « Les Enfants Avant tout » organise une vente de vêtements neufs allant de la naissance jusqu'à 16 ans, à un prix bradé, fixé entre 0,50 € et 5 €.

Elle aura lieu le samedi 30 juin de 14 heures à 18 heures et le dimanche 1er juillet de 10 heures à 16 heures à la salle de Chatrat.

La recette sera intégralement reversée pour les enfants des orphelinats d'Haïti, du Congo, de Madagascar, du Rwanda et

d'Ethiopie avec lesquels nous œuvrons depuis plus de 25 ans.

Merci de venir nombreux remplir vos sacs de vêtements. Cette action sera bénéfique aux enfants de Saint-Genès-Champanelle et à ceux du bout du monde...

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Comité de jumelage

MONTEROSSO AL MARE

Le comité de jumelage a souhaité venir en aide à la ville jumelle de Monterosso al Mare, terriblement éprouvée par les caprices climatiques d'octobre 2011. Ainsi, il a organisé un concert humanitaire à la Maison des associations, samedi 17 mars. Une délégation italienne avec Silvana Sassarini, la présidente du comité de jumelage de cette cité, a fait le déplacement pour remercier les Champanellois de leur soutien moral.

Le concert comprenait deux parties : des chants traditionnels entonnés par la chorale d'enfant Carolan, dirigée par Dominique Daron suivi des chœurs et accompagnements d'instruments de musique baroque par le groupe Da Camera.

Un vif intérêt émanait des auditeurs venus nombreux pour marquer ainsi leur solidarité envers cette ville jumelle sinistrée.

Les dons recueillis viendront s'ajouter à la somme allouée par la municipalité. Gilles Gauthier président du comité de jumelage champanellois remercie toutes les personnes, élus des communes voisines, responsables de comités de jumelage du département, de la Maison de l'Europe, du monde associatif local, qui se sont associées par leurs dons et par leur présence à ce concert. Il informera la population des modalités de versement et d'aide en faveur de Monterosso dès que possible.

DAS BRÜCKENFEST

LA FÊTE DU PONT EN BAVIÈRE

Les 21 et 22 Juillet 2012 aura lieu à Kallmünz la traditionnelle **Fête du Pont**. Cette fête célébrée tous les trois ans accueille un très grand nombre de visiteurs. C'est pour Kallmünz une des fêtes les plus importantes de la région.

A cette occasion les membres du Comité de jumelage de Kallmünz souhaitent que leur ville jumelle soit représentée. Ils se font une joie d'accueillir une délégation de **Saint-Genès-Champanelle**.

Dans un premier temps les **adhérents intéressés** sont invités à contacter leur famille d'accueil afin d'organiser l'hébergement.

Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, le Comité de jumelage pourrait organiser le déplacement en bus (dans ce cas le séjour en Bavière serait d'environ 4 à 6 jours), sinon comme les fois précédentes le déplacement se fera en voitures particulières.

Pour une bonne organisation, veuillez vous faire connaître, le plus rapidement possible, auprès de Gilles Gauthier au 04 73 87 33 07 ou par courriel jumelage.stgenes@laposte.net



■ Sapeurs pompiers retraités

REPAS ANNUEL

C'est autour d'une bonne table que les sapeurs-pompiers retraités se sont retrouvés, comme il est de tradition chaque année en février.

C'est un rendez-vous que personne n'a oublié ! Aussi tous les adhérents de l'amicale étaient présents pour la joie et le bonheur de tous !

ses années, mais aussi de se remémorer, entre autres, le vécu de ces années où ils se trouvaient souvent ensemble, pour porter secours aux habitants de leur commune.

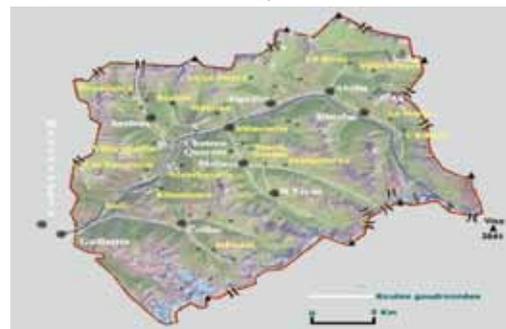
L'après-midi se terminait, dans les locaux du Centre de secours, autour d'une coupe de cham-



Cette rencontre permet à tous ainsi qu'à leurs épouses de maintenir les liens d'amitié et de fraternité qui les unis depuis de très nombreux

ans en compagnie du Lieutenant Jean-Louis Delorme venu les rejoindre. Sa présence est toujours très appréciée, qu'il en soit remercié.

■ DÉCOUVERTE DU "PARC RÉGIONAL DU QUEYRAS"



Les sapeurs-pompiers retraités vous proposent un voyage à la découverte du Parc Régional du Queyras, Briançon, Lac de Serre-Ponçon, Moline, Saint-Véran, les 1^{er}, 2 et 3 septembre prochains.

Pour votre réservation ou des renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

- Félix Gauthier à Pardon
Tél. 04 73 87 35 26 ou
- Jean-Marie Valleix à Fontfreyde
Tél. 04 73 87 30 18 ou
- Guy Bouchet à Nadaillac
Tél. 04 73 87 36 45

Les réservations sont prises dès maintenant.

Inscriptions définitives avant le 1^{er} juillet.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Office champannelois

Assemblée générale ordinaire de l'Office champannelois, vendredi 10 février 2012, à la Maison des associations.



Remise de la plaquette CDOMS à Roger Gardes par la présidente Michelle Clavière lors de l'assemblée générale du Comité Départemental des Offices Municipaux, vendredi 17 février 2012, à la Maison des associations



■ Espoir & Solidarité

Samedi 3 mars 2012 a eu lieu le concert humoristique « les cravates en bois » au profit d'une école à Madagascar.

Il fallait avoir des zygomatics en parfait état pour assister à ce concert garantissant une mine réjouie à la sortie. La Maison des associations a pu accueillir plus de 200 personnes venues apprécier cette chorale de qualité qui a su réchauffer l'atmosphère de la salle et le cœur de tous les bénévoles.

Les dons seront reversés aux enfants défavorisés de Madagascar, en liaison avec Maïssara de l'association Ocre Rouge.

L'association Espoir et Solidarité remercie très chaleureusement toutes les personnes présentes à cette soirée.



■ Association pour le don de sang LE DON DE SANG, UN GESTE INCONTOURNABLE...

Collecte de sang événementielle réussie, en présence de Marion Dumas et Julien Leblay. Environ 80 dons ont été recueillis, mercredi 21 mars



■ Le Comité des fêtes de Theix, Festivi'Theix, relance ses activités !

Début février, un avant-projet de livre relatant l'histoire du village, a été l'occasion d'un après-midi portes ouvertes, dans l'ancienne école du village. Objets, documents, dont un plan du domaine, château et propriétés datant du début du XX^e siècle, cartes postales anciennes, photographies, souvenirs d'écoliers, ont permis au visiteur de partager un moment de souvenirs, autour d'une boisson et de quelques gâteaux préparés par les membres du Comité.

La souscription pour le futur livre a été lancée ce jour-là et a remporté un vif succès. Le livre est actuellement mis en forme par les bénévoles du Comité des fêtes et de l'Office champannelois, pour être distribué aux souscripteurs au cours de ce deuxième trimestre de l'année.

Le contenu a pu être réalisé grâce aux habitants qui ont bien voulu témoigner et prêter des documents souvent personnels. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pour tous renseignements à propos de ce fascicule : Alain Thibault au 06 63 94 35 50 ou Alain Boudet au 06 07 60 50 40.



Les membres du Comité des fêtes

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Pétanque

L'Assemblée générale de la pétanque a eu lieu à Laschamps, salle Léon Boyer, le dimanche 11 mars 2012 avec une trentaine de licenciés, en présence de Guy Dellavedova, adjoint au maire, Alain Boudet, président de l'Office champannellois et de Béatrice, notre journaliste préférée.

Cette réunion s'est achevée par un repas concocté par le restaurateur du « G.R » de Laschamps

RAPPEL DE QUELQUES DATES

Préliminaires championnat de France

05 mai - D à Gelles

12 mai - T à Saint-Ours

15 septembre - T à T à Messeix
coupe des vétérans à Messeix

30 juin - concours amical (1 licencié + un invité) lieu à définir

28 juillet - concours inter sociétaire à Laschamps (RV à 11 heures)

25 août - challenge J. Célarier (triplettes)

Championnat des clubs

08 mai - Saint-Genès

24 juin - Pontgibaud

09 septembre - Crouzol-Volvic

23 septembre - Gerzat

Le « GR » est le siège social de la société de pétanque.

Les bilans moral et financier 2011 sont relativement bons, le nombre de licenciés reste stable depuis 4 ou 5 ans (40).

En ce qui concerne les résultats de la saison, lors des préliminaires du championnat de France, en triplette, une équipe se qualifie pour les éliminatoires à Messeix et perd au 3ème tour.

En doublette, pas de résultat pour les 3 équipes engagées.

Les concours organisés à Saint-Genès n'ont pas connu une affluence record, même le challenge

Jacky Célarier n'a pas connu son succès habituel.

Le meilleur arrive enfin avec les championnats des clubs, après l'accession en 1^{ère} division en 2011, la société de Saint-Genès continue son bonhomme de chemin et termine à la 2^{ème} place de sa poule ce qui lui permet, cette année encore, d'accéder au niveau supérieur soit en promotion d'honneur pour la saison 2012.

Aubière, Pont-du-Château, Pontgibaud, Volvic et Gerzat seront donc les concurrents de la société de Saint-Genès.

La tâche sera sûrement plus ardue, aussi l'objectif de la saison sera le maintien en promotion d'honneur !



■ Vif succès pour « les Paniers Champannellois »

Le 2 mars dernier a eu lieu le marché à la découverte des producteurs de l'association. Il faisait bon et les nombreux visiteurs ont pu découvrir et goûter les produits bio ou de gestion raisonnée. Il était parfois difficile de circuler et d'aborder les producteurs très heureux de ce succès et de la convivialité. A l'issue du marché, une bonne soupe était offerte.

De nombreux contacts ont été pris, des contrats et des commandes ont déjà été signés.

Vous pouvez encore adhérer à l'association (adhésion obligatoire pour pouvoir commander) et choisir vos produits. Les contrats, les commandes et autres informations sont en ligne sur notre site :

<http://wix.com/lespanierschampanell/site>

La première distribution de paniers aura lieu le 20 avril de 18h30 à 20 heures à l'ancienne école de Fontfreyde.

Merci de prévoir vos sacs ou cabas pour transporter vos achats.



Goûter, apprécier, acheter !

Affluence record entre les étals du marché à Fontfreyde



A VOTRE SERVICE

■ Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60

Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr

Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

**En dehors des heures d'ouverture
et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02**

■ Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

■ Permanence des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désènard, 1^{ère} adjointe,

Affaires sociales et scolaires.

socialscolaire.sgc@orange.fr

Yves Chauvet, 2^{ème} adjoint,

Finances, développement économique et touristique, forêts.

finances.sgc@orange.fr

Elisabeth Jeannel, 3^{ème} adjointe,

Urbanisme, aménagement de l'espace, agriculture.

Reçoit **mardi** de 16h à 18h ou sur rendez-vous

urbanisme.sgc@orange.fr

Daniel Simonneau, 4^{ème} adjoint,

Travaux, voirie, hygiène et sécurité.

Reçoit **mardi après-midi** et **samedi matin**

voirietravaux.sgc@orange.fr

Nadine Imbaud, 5^{ème} adjointe,

Développement durable, Agenda 21, petit patrimoine, jeunesse.

Reçoit **mardi** de 16h à 17h, et **samedi** sur rendez-vous

environnement.sgc@orange.fr

Guy Dellavedova, 6^{ème} adjoint,

Vie associative.

associations.sgc@orange.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, Communication, bulletin municipal, sapeurs pompiers

bmstgenes@orange.fr

Christophe Vial, Réseaux eau et assainissement

Maguy Barnérias, Culture

Gilles Garraud, Budget, ressources humaines, personnel communal

■ Permanence du conseiller général

Alain Brochet, conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3^{ème} lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous. Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

■ Services sociaux

CCAS Contact : Sandrine Force 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :

En mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 14h à 16h.

A la circonscription de l'agglomération clermontoise
(antenne de Beaumont)

30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès

de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72

Courriel : admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 47

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

■ Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Adjudant chef : Philippe ROUX 04 73 62 60 64

Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96

Primaire 04 73 87 31 57

IME 04 73 87 35 17

Halte-garderie et garderie périscolaire 04 73 87 00 95

Restaurant d'enfants 04 73 87 37 70

Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS 04 73 87 35 00

Du lundi au vendredi de 13h40 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h

Lévéé du courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr

Courriel : contact@officechampanellois.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE

04 73 61 53 23 – 04 73 87 30 89

www.si-ceyratstgenes.fr

Courriel : contact@si-ceyratstgenes.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39

Courriel : edm.sicas@orange.fr

■ Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr

Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud-Lesage

Horaires d'ouverture :

– mardi de 14h à 18h

– mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

– vendredi de 14h à 18h

– samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

A VOTRE SERVICE

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00

www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 0810 63 00 63

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1^{re} prise en charge) à **9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1^{re} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

■ En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

GARDE CHAMPÊTRE :

gardechampetre.sgc@orange.fr

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Impasse du Rejalet - Theix

Dr Jean-Bernard DUBOIS - Médecine générale 04 73 87 37 64

Dr Nadine BERAUD - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Emmanuelle QUIBANT - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Pascale BORDERON-REVIRON - Dentiste 04 73 87 37 60

Dr Sandrine PLANTIN - Chirurgien Dentiste 04 73 87 37 60

Nathalie MALBOS - Infirmière 04 73 87 01 37

Grégory PASSET - Infirmier 04 73 87 01 37

Pierre PALHEIRE - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Sébastien ROY - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Yves-Henri BAUD - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Karine CAUVIN - Pédicure-Podologue 04 73 88 53 12

PHARMACIEN :

Mme Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68